

Boycott intersyndical du CSA académique du 24 mars



Le CSA académique convoqué ce jour devait confirmer les suppressions d'emplois au niveau académique annoncées en février

À savoir :

Dans les collèges, 195

Dans les SEGPA, 18

Dans les lycées généraux technologiques et le post-bac, 58

La suppression d'un ETP de CPE

Concernant les personnels administratifs, 5 emplois supprimés

Dans le 1^{er} degré, 245

Nos organisations syndicales CFDT/FO/FSU/SNALC/UNSA refusent ces nouvelles dégradations des conditions de travail et d'apprentissage pour les personnels et les élèves, dégradations contestées par nos collègues depuis février.

Elles exigent que la baisse démographique soit l'occasion de diminuer les effectifs par classe dans les écoles comme dans les collèges et lycées, mais aussi de retrouver des moyens de remplacement à la hauteur des besoins. Elles s'opposent à la sous administration des écoles, des EPLE, et des services.

C'est pourquoi elles ne siégeront pas aujourd'hui.